

Axe stratégique	Orientation	N°	Intitulé de l'action (ajustée à la suite bilan mi-parcours)	Périodicité coût	Coût 2022-27 prévi ajusté (en €)	Recettes 2022-27 prévi ajustée (en €)	Restant à charge 22-27 prévi ajustée (en €)	Commentaire coût Ajusté	Indicateurs de suivi (tableau de synthèse et fiches actions) (ajustés à mi parcours)
1-Un bâti moins consommateur en énergie et plus sobre	1-1 Promouvoir la rénovation de l'habitat	1-1-1	Animer un service public de rénovation de l'habitat (Tinergie)	annuel	936 000	501 000	435 000	Coût 2022-24 : 55 000 €/an dont 25 000 €/an de subvention (pour animation hors OPAH) -Coût 2025-2027 : 62 000 €/an pour animation hors OPAH (sub 50 %) + 89 000 €/an pour animation OPAH (sub 65 %) en 2025 (pas de chiffrage à ce stade pour 2026-27) + 106 000 €/an (sub 50 %) pour animation OPAH-RU en lien avec la rénovation habitat individuel ou copropriété	Plateforme mise en place = action réalisée à 100%, indicateurs secondaires : Nombre de contacts, Nombre de contacts lors des permanences, Nombre de logements rénovés, Classe des logements après travaux, % gains énergétiques réalisés.
		1-1-2	Inciter financièrement à la rénovation énergétique des logements	annuel	651 000	0	651 000	Coût 2022-2024 : 50 000 €/an hors OPAH (1000 *50 ménages/an) Coût 2025-27 : 50000 €/an hors OPAH + 60 000 €/an en OPAH + 57 000 €/an en OPAH-RU vers rénovation par les propriétaires bailleurs et propriétaires occupants et co-propriété	Objectif de 25 ménages accompagnés par an minimum à partir de 2021, Nb de ménages ayant bénéficié de l'aide, % de gain moyen, Catégorie des logements après travaux
		1-1-3	Accompagner et former les artisans		16 500	0	16 500	Coût 2022-24 : non chiffré Coût 2025-27 : 5 500 €/an (coût à charge CLCL dans convention CLCL-Brest Métropole)	nombre d'entreprises inscrites sur la PLRH, nombre d'entreprises ayant suivi une formation dans le cadre de la PLRH, nombre d'artisans du territoire ayant bénéficié de formation auprès des chambres consulaires.
		1-1-4	Diffuser un annuaire des artisans avec leurs labellisations ainsi que les acteurs institutionnels	Ponctuel	4 000	0	4 000	4000 € ponctuel	Création et diffusion d'un annuaire des artisans et des acteurs institutionnels = 100%
		1-1-5	Créer et diffuser un catalogue des aides à la rénovation	Ponctuel	4 000	0	4 000	4000 € ponctuel	Création et diffusion du catalogue = 100%
		1-1-6	Caractériser les acteurs de la précarité et envisager des actions partenariales pour lutter contre la précarité énergétique		10 800	5 400	5 400	coût 2025-27 : 3600 €/an	Nombre d'actions d'information du public confronté à la précarité énergétique
	1-2- Sensibiliser la population	1-2-1	Utiliser un bus de l'énergie pour sensibiliser au plus près	annuel	44 400	22 670	21 730	Coût 2022-24 : 10300 €/an dont 5307 €/an sub Coût 2025-2027 : 4500 €/an avec 2250 €/an de subvention	Nombre de passage du camion sur le territoire (objectif 1 passage par an et par commune)
		1-2-2	Animer des cafés énergie	annuel	33 750	16 978	16 772	Coût 2022-24 : 2250 €/an (avec sub 1159 €/an) Coût 2025-27 : 9000 €/an (avec 4500 €/an sub)	Mise en place de minimum 5 animations énergie par an = 100%
		1-2-3	Réaliser une thermographie aérienne et thermographie des façades		non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	Réalisation de la thermographie et diffusion publique = 100%
		1-2-4	Créer un défi familles à énergie positive/ Track O watt		non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	Mise en place du défi et minimum 5 à 10 familles par an dans le dispositif = 100%
		1-2-5	Communiquer régulièrement dans les bulletins municipaux et intercommunal		0	0	0	temps interne	Communication trimestrielle à minima = 100%
	1-3 - Sensibiliser les entreprises	1-3-1	Informier, conseiller et sensibiliser, inciter les entreprises à la maîtrise énergétique (bâti et process)		10 800	0	10 800	Coût 2025-27 : 3600 €/an	Nombre de conseils-accompagnements d'entreprises réalisés, Nb de communications via new letter ou via réunions réalisées
	1-4 - Inciter à la transition écologique du bâti dans les documents d'urbanisme	1-4-1	Rechercher dans le PLUIH à inciter à la transition écologique du bâti		0	0	0		Inscription d'objectifs chiffrés en matière de rénovation et de critères amenant à la sobriété foncière dans le PLUiH
Une mobilité sobre et décarbonée	2-1- Rationaliser de l'usage de la voiture	2-1-1	Communiquer et porter à connaissance l'offre de mobilité durable auprès du grand public		30 000	0	30 000	Coût 2022-24 : temps pays + temps interne, Coût 2025-27 : 10 000 €/an	Plaquette d'information réalisée et diffusée, formation aux agents faites = 100%, Nb catalogues distribués, nb agents formés, Nombre de communications réalisées, % d'évolution de la part mode (données Insee pour les actifs, données EMD pour les ménages), Evolution Kilomètres parcourus par mode de transport et déclinés par motif (données Insee pour les actifs, données EMD pour les ménages), Consommation d'énergie pour le transport sur le CLCL
		2-1-2	Promouvoir le co-voiturage	annuel	32 000	0	32 000	Coût 2022-24 : 8 000 €/an (dont 4000 €/an de subvention) Coût 2025-27 : 8000 € en 2025 puis temps interne	Conventionnement avec Ouestgo = 100% indicateurs secondaires : Nombre de covoitureurs inscrits sur la plateforme Ouest Go, Nombre de trajets réalisés, nombre de kilomètres économisés
		2-1-3	Travailler avec les entreprises du territoire pour réduire les déplacements en voiture individuelle de leurs salariés	compris en 2-1-2		compris en 2-1-2		compris en 2-1-2 temps agent+ temps pays	Action de sensibilisation les entreprises des ZAE aux possibilités de mobilité = 100%, nb cafés entreprises réalisés, indicateurs secondaires : nombre d'entreprises contactées, * Nb entreprises ayant mis en place un PDE (si la donnée est accessible auprès de l'état ou par échantillonnage à chaque bilan de plan de mobilité)
		2-1-4	Développer l'autostop organisé à l'échelle de la CLCL	ponctuel	4 000	0	4 000	4000 € ponctuel	
		2-1-5	Développer l'autopartage		10 000	0	10 000	Coût ponctuel 2025-27 : 10 000 € pour une plate-forme	Nombre de trajets réalisés Nombre d'utilisateur du service
		2-1-6	Accompagner la démobilité		0		0	temps agent	Nombre de commerces itinérants et activité sur le territoire ; Activités itinérantes de la collectivité, nombre d'événements, nombre de personnes
	2-2 Développer l'intermodalité	2-2-1	Identifier et labelliser des parkings existants comme lieux de regroupement pour le covoiturage		30 000	24 000	6 000	Coût ponctuel 2025-27 : 30 000 € dont 24 000 € subvention	Identification de 5 aires de stationnement en tant qu'aire de covoiturage Nb aires informelles labellisées
		2-2-2	Créer un pôle d'échanges multimodal à Lesneven		0	0	0		Développement du pôle multimodal = 100% Indicateurs secondaires : nombre de place de stationnement voiture et vélos créés, Nombre de passages / lignes régulières, Enquête montée/descentes des lignes, Enquête stationnement / rotation, Taux de remplissage du stationnement vélo
		2-2-3	Créer des stations de mobilité sur le territoire		50 000	40 000	10 000	Coût 2025-27 ponctuel : 50 000 € (subvention 40 000 € à confirmer)	Nombre de passages / lignes régulières, Enquête montée/descentes des lignes, Enquête stationnement / rotation, Nombre de stationnements vélo, Taux de remplissage du stationnement vélo
	2-3- Développer les modes doux	2-3-1	Développer de nouvelles pistes et itinéraires cyclables et pédestres		0	0	0	temps agent	nb km de pistes cyclables réalisés, Nb d'itinéraires jalonnés
		2-3-2	Construire des stationnements vélos sécurisés et abrités	Ponctuel	99 000	40 000	59 000	Coût CLCL 2022-2024 ponctuel : 75 000 € (dont 40 000 € sub) Coût CLCL 2025-27 ponctuel : 24 000 €	Nb stationnements vélo installées (objectif 56 stationnements vélos) Taux d'utilisation des stationnements
		2-3-3	Développer la signalétique et l'éclairage		0	0	0		nb signalétiques installées

Axe stratégique	Orientation	N°	Intitulé de l'action (ajustée à la suite bilan mi-parcours)	Périodicité coût	Coût 2022-27 prévu ajusté (en €)	Recettes 2022-27 prévu ajustée (en €)	Restant à charge 22-27 prévu ajustée (en €)	Commentaire coût Ajusté	Indicateurs de suivi (tableau de synthèse et fiches actions) (ajustés à mi parcours)
2- Développer les mobilités durables	2-3- Développer les transports collectifs et les modes doux	2-3-4	Service de location Vélo Assistance Electrique de longue durée	Ponctuel	20 000	6 000	14 000	20 000 € ponctuel avec 6000 € sub	Mise en place effective du service de location longue durée de VAE = 100 % indicateurs secondaire : nombre de vélo loués, nombre de kilomètres parcourus avec
		2-3-5	Accompagner au développement d'une structure permettant de démocratiser l'usage du vélo	n	0	0	0	temps agent	* % d'évolution de la part modale (données Insee pour les actifs, données EMD) * Consommation d'énergie pour le transport sur le CLCL
	2-4-Rendre les transports collectifs plus accessibles et attractifs	2-4-1	Améliorer / optimiser l'offre de transport collectifs	n	0	0	0	temps agent	Données de fréquentation du réseau BreizhGo ; Enquête type origine/destination annuelle ; notamment au regard des modifications des grilles horaires des lignes en fin d'année 2024, Production kilométrique par ligne ; Indicateurs de productivité (taux de HLP, V/Km, V/Course ...) peuvent être fournis par l'exploitant, Evolution de la part modale TC
	2-5 Inciter à une réduction des mobilités via la politique d'urbanisme et de logement	2-5-1	Accompagner la réduction des déplacements via la politique d'urbanisme et de logement		0	0	0	temps agent	
	3-1- Mener des actions transversales pour le développement des énergies renouvelables	3-1-1	Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie de développement des ENR	Ponctuel	20 000	14 000	6 000	20 000 € ponctuel avec 14000 e sub	Réalisation étude et proposition plan action =100 % Gwh ENR produit sur le territoire / 2021
3-Soutien au développement des énergies renouvelables	3-2- Développer l'énergie solaire	3-2-1	Réaliser des études ciblées sur des sites identifiés					coût inclus dans l'étude de planification in finé	Réalisation des études et développement des projets
		3-2-2	Reprise étude sur champ solaire au Folgoët		0	0	0	temps interne	Reprise de l'étude avec AMI pour choix d'un prestataire = 100% Position sur faisabilité du projet, si positif : réalisation du projet
		3-2-3	Inciter à l'installation de solaire sur le neuf	annuel	60 000	0	60 000	1000 €/opération *10 dossiers/ an	Nb de dossiers/an (objectif 10 dossiers par an) indicateurs secondaires : nombre de m ² de panneaux solaires installés
		3-2-4	Participer à la création d'un cadastre solaire	Ponctuel	1 000	0	1 000	1000 € ponctuel	Developpement et diffusion du cadastre solaire = 100%
		3-2-5	Développer les ENR sur parc public	Ponctuel	5 000	0	5 000	5000 € ponctuel	Evolution de la production KWh par les communes et la CLCL
		3-2-6	Sensibiliser/Informer les acteurs sur l'intérêt des ENR (notamment du solaire)	n					Nb visites proposées aux acteurs du territoire, Nb descriptifs communiqués , Nb de partages des contenus , Nbr de canaux de communication identifiés/utilisés
	3-3 Développer la méthanisation	3-3-1	Travailler sur le développement de la méthanisation		0	0	0	temps interne	Nombre de réunions (les premières années : objectif minimal 1 réunion par an) = 100%
		3-3-2	Travailler sur l'utilisation du GNV (bornes, camions...)		0	0	0	temps interne	Réalisation d'une étude de faisabilité avec le SDEF d'une implantation locale = 100%
	3-4- Développer filière bois énergie	3-4-1	Développer des réseaux de chaleur collectifs	Ponctuel	6 000	0	6 000	6000 € ponctuel	Réalisation de l'étude, nb projets développés à la suite
4-Un territoire économe en ressources	4-1- Mobiliser les entreprises (démarche G4DEC)	4-1-1	Actions vers les entreprises et les collectivités afin de réduire les déchets et favoriser l'échange de ressources	annuel restant à charge clcl	109 821	0	109 821	Participation au G4DEC : Coût 2022-24 13 635€/an, Coût 2025-27 : 22 972 €/an	Nombre d'audits réalisés (les premières années : Réalisation des minimum 5 à 10 audits par an), Estimation de la quantité de déchets impactée par la démarche
		4-1-2	Sensibilisation et formation autour de l'économie circulaire et de la transition écologique en entreprise et collectivité					compris en 4-1-1	Nombre d'évènements et ateliers réalisés
		4-1-3	Entretenir une dynamique territoriale du tissu économique en termes de transition écologique		12 150	0	12 150	Coût 2022-24 : Coût G4dec inclus en 4.1.1 Coût 2025-24 : Coût G4dec inclus en 4.1.1 + 4050 €/an (5 ateliers/an vers le personnel en entreprise)	nb rencontrés créées, Nombre de personnes participant
	4-2- Montrer l'exemple au niveau des collectivités	4-2-1	Intégrer systématiquement le développement durable dans la commande publique		0	0	0		% des marchés (en nombre) CLCL et AMO intégrant des clauses environnementales (et sociales) dans l'analyse des offres
		4-2-2	Développer une recyclerie					non chiffré	réalisation du projet
	4-3- Sensibiliser les particuliers	4-3-1	Limiter le gaspillage alimentaire en restauration collective		0	0	0	temps interne	Nombre d'audits % réduction du gaspillage alimentaire dans les entreprises auditées
		4-3-2	Rédiger et mettre en oeuvre un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLMD)		10 000	8 000	2 000	coût 2022-24 : temps interne coût ponctuel 25-27 : temps interne + broyeur végétaux 10 000 € avec sub 8000 €	* Production d'ordures ménagères résiduelles (kg/hab.an) * Nb animations mises en place et nombre de participants * Nb participants à des réunions d'informations/formation organisées pour les habitants par an * Évolution des tonnages récupérés aux points de collecte en emballages sec et verre
5-Des citoyens sensibilisés et mobilisés	5-1- Sensibiliser dans les écoles	5-1	Actions de sensibilisation à la transition écologique en milieu scolaire	annuel	67 341	0	67 341	Coût prévisionnel 2022-24 : 6620 €/an Coût prévisionnel 2025-27 : 11827 €/an pour programme éco-pousse + 4000 €/an pour programme Water Family (Water Responsable)	Mise en place du programme WATTY (devenu Eco-Pousse) sur une classe d'âge Mise en place du programme Water Responsable sur une classe d'âge Mise en place d'une sensibilisation à l'empreinte carbone sur une classe d'âge
	5-2- Communiquer sur la transition énergétique	5-2-1	Communiquer sur la transition écologique et la dynamique locale en la matière	annuel	12 000	0	12 000	2000 €/an	- Nombre de communiqués dans les BIM et la presse sur les actions de transition écologique (objectif d'un communiqué semestriellement à minima dans les BIM ou presse) - Nombre de publications et de supports utilisés par an pour informer du suivi PCAET
	5-3- Mettre en réseau les acteurs	5-3-1	Développer un réseau "Citoyens du climat" et accompagner les associations œuvrant pour la sensibilisation à la transition écologique	annuel	39 801	17 414	22 387	Coût 2022-24 : 11 267 €/an (avec 5804 € sub) Coût 2025-27 : 2000 €/an (demande sub asso)	Nb citoyens formés par an (objectif : 30), Nb actions réalisées par des associations de citoyens pour la transition écologique et nb de personnes ayant participé à ces actions
		5-3-2	Organiser des évènements et ateliers autour de la transition écologique	annuel	103 896	42 739	61 157	Coût 2022-24 : 3632 €/an (avec 1871 €/an sub) pour évènements Coût 2025-27 : 31 000 €/an (avec 12 375 €/an de sub) pour évènements + ateliers	Nombre d'évènements autour de la transition réalisés (objectif : 1 évènement dédié par an à minima), Nombres d'ateliers thématiques organisés
	5-4- Sensibiliser autour des mobilités durables	5-4-1	Lancer des actions de sensibilisation en termes de mobilité auprès de public cible	annuel	42 300	0	42 300	Coût 2022-24 : 14 100 €/an Coût 2025-27 : compris en action 2-1-1	Nombre d'écoles ayant bénéficié de pédagogie autour du vélo Nombre de personnes ayant bénéficié de ces « formations ».

Axe stratégique	Orientation	N°	Intitulé de l'action (ajustée à la suite bilan mi-parcours)	Périodicité coût	Coût 2022-27 prévu ajusté (en €)	Recettes 2022-27 prévu ajustée (en €)	Restant à charge 22-27 prévu ajustée (en €)	Commentaire coût Ajusté	Indicateurs de suivi (tableau de synthèse et fiches actions) (ajustés à mi parcours)
6-Un territoire résilient aux effets du changement climatique	6-1- Maintien et restructuration du bocage	6-1-1	Participer au programme Breizh Bocage	annuel	833 961	542 841	291 120	Coût 2022-24 : 86 542 €/an (dont 58 975 €/an de subvention) Coût 2025-27 : 191 445 €/an (dont 121972 €/an subvention)	Nombre de km de haies et talus créés Captation de Co2 ou tonnes de Co2 évitées par le programme
		6-2-1	Impliquer les usagers du littoral dans l'observation de la dynamique du trait de côte		0	0	0	temps interne	Mise en place observatoire, remontée des données
		6-2-2	Mettre en place un suivi géomorphologique sur la côte du territoire	ponctuel	90 935	72 748	18 187	Coût 2022-24 ponctuel : 15000€ ponctuel (dont 12 000 € sub) Coût 2025-27 ponctuel : 75 935 € (dont 60 748 € de sub) pour la cartographie de recul du trait de côte	Mise en place du suivi géomorphologique = 100%
		6-2-3	Placer des marqueurs du changement climatique (ex: montée des eaux, rochers déplacés....)	Ponctuel	3 600	2 880	720	Coût 2022-24 ponctuel : 3600 € (dont 2880 € de subvention) Coût 2025-27 : en cours de chiffrage	Mise en place des marqueurs servant au suivi = 100%
		6-2-4	Développer et mettre en oeuvre une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte et de la submersion marine	Ponctuel	712 654	413 000	299 654	Coût 2022-24 ponctuel : 222 654 € (avec 120 000 € de subvention) Coût 2025-27 ponctuel : 490 000 € (avec 293 000 € de sub) pour travaux de confortement système endiguement +étude de vulnérabilité du bâti	Elaboration définitive de la stratégie = 100% Nombre de diagnostics de vulnérabilité du bâti réalisés.
		6-2-5	Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en prenant en compte le risque de changement climatique					temp interne	Nouveau PLUI intégrant les contraintes PCAET = 100%
		6-2-6	Améliorer la connaissance sur les ouvrages et la conscience du risque	Ponctuel	151 440	42 000	109 440	coût ponctuel : Etude danger 144000 € + DICRIM, plaquette SLGITC 7440 € (avec 42 000 € de sub)	Réalisation d'une étude dédiée = 100% Données prises en compte dans stratégie
		6-2-7	Améliorer la conscience et la gestion du risque	Ponctuel	84 800	42 400	42 400	Coût 2025-27 : stage (4800 €) , dvpt système d'alerte, batardeaux,etc: 80000 € (avec 42 400 e sub)	- PICS réalisé, - Nb actions de sensibilisation de la population réalisées - Nombre de diagnostics de vulnérabilité du bâti réalisés.
		6-2-8	Simuler l'augmentation du niveau de la mer et communiquer					temp interne	Simulation 3D réalisée et communiquée aux usagers
		6-2-9	Lutte contre les espèces invasives					non chiffré	Nombre d'actions de lutte contre les espèces invasives
	6-3- Gestion de la ressource en eau	6-3-1	Prévoir dans les contraintes d'urbanisme la gestion des eaux pluviales					temp interne	Nouveau PLUI intégrant les contraintes PCAET = 100%
		6-3-2	Favoriser l'autoconsommation					temp interne	Nombre de communications réalisées
		6-3-3	Sensibiliser sur la consommation et réduction des usages en eau potable					temp interne	Nombre de communications sur ces sujets Evolution des volumes d'eau potable consommés sur le territoire
		6-3-4	Sauvegarde des zones humides	annuel	12 000	9 600	2 400	2000 €/an dont 1600 € de sub	Linéaire de cours d'eau remis en talweg, nb engagement MAE, Intégration d'une protection des ZH dans PLUi
		6-3-5	Préserver et sécuriser la ressource en eau sur l'aspect quantitatif et qualitatif						Evolution des volumes d'eau potable consommés sur le territoire
		6-3-6	Favoriser une meilleure gestion des eaux pluviales		60 000	12 000	48 000	coût 2025-27 ponctuel : AMO schéma directeur, sub12000 € fonds vert	Nombre de communes ayant un schéma directeur d'eaux pluviales Nombre de communications sur la GIEP auprès grand public
7-Soutien à une agriculture et à une alimentation durable	7-1- Faire la promotion de la consommation de produits locaux et de qualité	7-1-1	Valoriser l'abattoir local	ponctuel	50 000	0	50 000	coût ponctuel de 50000 €	Evolution des tonnages annuels. Objectif dépasser les 400 tonnes, objectif 500 t en 2022 = 100%; 60 à 70 % de ce tonnage est commercialisé en circuit court.
		7-1-2	Valoriser l'offre locale et/ou bio					temp interne	% de produits bio et durables dans la restauration collective (indicateur loi Egalim) Pourcentage de circuits courts et ou bio
		7-1-3	ETUDIER l'opportunité d'un PAT						* Nb réunions / groupes de travail pour étude de faisabilité d'un PAT
	7-2- Accompagner le développement d'une agriculture peu émissive	7-2-1	Faciliter les échanges amiabiles	annuel	30 120	12 096	18 024	Coût 2022-2024 : 10040 €/an (dont 4032 € de subvention) Coût 2025-27 : 0 € pour CLCL (100 % maîtrise d'ouvrage CRAB)	Surfaces échangées et optimisées, surfaces mises en réserve et restituées, évolution de la surface en herbe et accessible en lien avec ces échanges
		7-2-2	Appuyer le développement d'une filière bois plaquette via l'entretien du bocage existant	annuel	10 830	7 581	3 249	Coût prévisionnel 2022-24 : 3610 €/an (avec 2527 €/an de sub) Coût 2025-27 : 0 € (maîtrise d'ouvrage SEBL)	Nb exploitants ayant développer bois plaquette et tonnage réalisé/an
		7-2-3	Accompagner les agriculteurs dans les systèmes de production et techniques permettant de limiter les intrants et de stocker du carbone et limiter les émissions de GES	annuel	659 812	514 261	145 551	Coût 2022-24 : 84 862 €/an (avec 64 035 € de subvention) Coût 2025-27 : 135 075 €/an (avec 107 385 €/an de subvention)	Mise en place d'un plan d'actions dédié = 100%, Nb agri évoluant système, Nb agri améliorant la gestion herbe, NB agri passant en agri bio, NB agri passant MAE système, NB agri faisant vente directe, Nb agri passant TCS, Nb agri agroforesterie, Evolution Pression N , SAU en herbe, SAU en couvert précoce
		8-1- Renouvellement du parc automobile	8-1	Réflexion sur l'évolution des motorisations des véhicules publics		65 000	26 000	39 000	Coût prévu 2025-27 ponctuel : 65 000 € (avec 26 000 € sub) = 3 véhicules électriques
8-Des collectivités exemplaires	8-2- Rénovation du patrimoine bâti	8-2-1	Intégrer systématiquement dans les rénovations des ENR		0	0	0	non chiffré	% de projets de rénovation impliquant la toiture avec ENR Nombre de projets ENR sur patrimoine public sur la CLCL Gwh produits par les installations ENR publics
		8-2-2	Identifier les bâtiments énergivores et prioriser les actions de rénovation sur ces bâtiments	annuel (coût CEP non compris)	46 050	0	46 050	Coût 2022-24 : 5000 €/an (CEP) Coût 2025-27 : 10 350 €/an (CEP, groupe d'échange) Investissement non comptabilisé. A noter sur ce point en 2025 : rénovation thermique salle du conseil pour 40 000 €	% de collectivités avec un suivi des consommations d'énergie Nombre de bâti rénovés thermiquement sur la durée du PCAET Evolution de consommations d'énergie sur patrimoine public
		8-2-3	Prendre en compte les enjeux d'adaptation et de biodiversité dans la gestion des espaces autour des bâtiments publics					temp interne	Nb aménagements réalisés prenant en compte la GIEP et l'adaptation à la chaleur
	8-3- Rénovation de l'éclairage public	8-3-1	Moderniser les systèmes d'éclairage public des collectivités du territoire		non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	*Consommation d'énergie de l'éclairage public
	8-4 Favoriser l'écomobilité	8-4-1	Favoriser l'écomobilité des agents		0		0	temp interne	* Evolution Consommation annuelle d'énergie et émissions annuelles de GES du parc de véhicules * % d'agents formés à l'écoconduite
	8-5 Des élus et des agents formés à la transition écologique	8-5-1	Former les élus et agents à la transition écologique		4 050	0	4 050	Coût 2025-2027 : 1350 €/an	% d'agents ayant réalisé une formation Climat Air Energie à la CLCL et dans les communes, Nombre d'événements sensibilisation/formations mobilisant les agents et les élus, Nombre d'initiatives individuelles ou collectives valorisées par an
TOTAL					5 290 811 €	2 435 607 €	2 855 204 €		